



Studios de projet

14 Architecture des institutions internationales à vocation éthique et bioremédiation

Année	4	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	P7
Semestre	7	Heures TD	148	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	12	Coefficient	12	Session de rattrapage	non		

Responsable : M. Vallier

Objectifs pédagogiques

Cour internationale de l'eau sur le port fluvial industriel en reconversion de Francfort-sur-Main

Objectifs pédagogiques

Le fond problématique

Architecture et institution entretiennent un rapport de connivence fondamentale.

L'institution a comme un besoin inhérent et essentiel de manifester son statut, son rôle, son importance, son exceptionnalité (même) par l'architecture.

On pourrait dire qu'il n'y a pas d'institution qui ne se soucie d'architecture, et qui ne se soucie d'architecture comme son mode premier d'existence matérielle et sensible.

Et du côté de la conception architecturale, la thématique institutionnelle ouvre à l'évidence du plus lointain des référents historiques jusqu'à aujourd'hui, plus que tout autre, des champs incomparables d'exploration spatiale et d'expression architecturale.

Mais si l'institution situe ici, fonde et érige dans le monde matériel quelque chose de proprement humain, c'est bien parce que l'institution a à voir avec la chose politique et le fondement des sociétés, et a en somme, comme l'analysait Ernst Kantorowicz pour le roi, deux corps : un corps physique, charnel, mortel et un corps immatériel, symbolique voire surnaturel et immortel.

Une courte définition de l'institution nous dit qu'elle 'est une règle du jeu acceptée socialement', une autre que 'les institutions sont des mécanismes légitimes de construction du pouvoir et de la prise de décision. En ce sens, les institutions sont des ensembles de procédures politiques symboliques susceptibles de transformer les conflits en négociations'. (François Dubet)

Où l'on retrouve le vrai sens originaire en grec ancien de la polis, où s'origine le concept du politique. Car plus exactement que ville ou cité (au sens contemporain), la polis est territoire habité, civilisé, 'policé', communauté politique. Si la polis se localise bien en un lieu (construit, marqué, voire clos), c'est surtout en tant qu'organisation sociétale avec les règles et les principes immatériels qu'elle porte, qui perdurent dans le temps et qui permettent la réunion de citoyens libres et autonomes en un petit ou grand État démocratique. Chez Aristote, la polis est définie comme un groupe d'« animaux politiques » réunis par un choix commun, une adhésion à des règles de vie en commun.

Parvenir à incarner cette nature duale, est pour l'architecture, à la fois un défi et une opportunité inestimable.

Car nous touchons ici des liens non seulement consubstantiels mais en quelque sorte ontologiques avec la question même de l'architecture en tant que celle-ci, par sa double nature matérielle et immatérielle, se distingue de la construction.

L'actualité

'Il est aujourd'hui certain que cette ressource constituera (et constitue déjà) un problème grandissant dans les relations entre les communautés, les États et les acteurs d'un même territoire.' (A. de Palacio et F. Lasserre, Les grands enjeux géopolitiques de l'eau)

L'eau est évidemment une ressource absolument essentielle et cette perspective de l'accroissement de la conflictualité du contexte international autour du partage des ressources en eau aggravée par les changements climatiques et la croissance démographique, sollicite par excellence le potentiel d'action pour l'intérêt général qui constituerait une institution interétatique qui pourrait avoir l'appellation et le statut d'une Cour internationale de l'eau.

D'où le programme proposé dont une des caractéristiques premières est qu'il est inédit. C'est à dire qu'il est d'une certaine manière à inventer, voire à rêver (voir infra l'idée de théâtralisation).

Contenu

Le contexte

Le site choisi situe précisément l'institution dans une situation de proximité immédiate avec un cours d'eau. Le contexte est aussi celui d'une progressive réappropriation par des fonctions urbaines d'un port industriel. Le siège proche de la Banque Centrale Européenne (BCE) conçu par CoopHimmel(b)lau et édifié en 2014 sur le site de l'ancien marché de gros de Francfort en est un exemple emblématique. En périphérie proche du centre-ville, un môle situé entre deux darses dérivées du Main permettra plusieurs choix d'implantation sur un site en voie de reconversion et de dépollution. D'où la possibilité de mettre en œuvre des dispositifs paysagers de bioremédiation. Ainsi l'eau pourra être intégrée comme une composante intrinsèque du projet, aussi bien au niveau du dessin d'un environnement paysager constitué de bassins filtrants et d'habitats hydro-écologiques à la double fonction de parc urbain et de dispositif participant à la dépollution du Main, mais aussi à l'intérieur même du projet en tant que médium architectural à part entière.

Le déroulement, les objectifs, le programme

Il s'agira de se documenter rapidement sur des types problématiques internationales de partage de l'eau qui de par le monde sont ou seront

sources de conflits et de conséquences humaines et environnementales susceptibles d'engendrer des conflits entre États ou Communautés. Il s'agira ensuite de se projeter au cœur de ces enjeux cruciaux et dans l'univers institutionnel susceptible de remédier à ces situations de tension. Sur un plan quantitatif et organisationnel une base programmatique minimum sera fournie que vous pourrez le cas échéant adapter en augmentant des parties. Mais vos recherches et productions porteront principalement sur les aspects qualitatifs et les expériences spatiales induites pour les utilisateurs.

Le programme s'organisera autour de quatre grandes entités indépendantes mais fonctionnant en étroite synergie, elles-mêmes pouvant être associées à quatre grandes notions :

- . Le 'cœur analytique' pour la collecte et l'analyse scientifique et technique de données
- . Le 'territoire de la négociation géopolitique', élément stratégique du programme qui devra régler et scénographier la confrontation des forces et intérêts en présence
- . Le 'corps juridique' constituant en propre la Cour internationale
- . L'"œil", organe de suivi et contrôle à distance de la bonne effectuation des accords passés, via un certain nombre de technologies avancées, telles que l'analyse satellitaire de la qualité de réflectance, les mesures spectro-radiométriques, le traitement automatisés des données satellitaires, les productions de séries chronologiques de paramètres hydrologiques d'un bassin fluvial donné, le système de diffusion cartographique en ligne (HidroSat), le post-traitements des images, ...

Si nous intéresserons bien sûr à la fonctionnalité des espaces et de l'organisation spatiale générale, l'objectif premier restera qualitatif. Ce programme constituant un prétexte pour imaginer et dessiner des espaces autres, inédits et que l'on aurait vraiment envie de voir se réaliser.

L'approche du studio consistera à tirer parti de l'incomparable puissance de problématisation de cette thématique institutionnelle associée à un travail de diagrammatisation.

La double nature corporelle et incorporelle commune à l'architecture et de l'institution permettra de jouer à plein sur les interactions entre les dimensions de visibilité et d'invisibilité sous-jacente mais essentielle au projet.

Une autre orientation suggérée par le studio sera de penser une 'théâtralisation des espaces' à la fois afin de laisser libre cours à l'imagination d'un lieu inédit et afin de donner toute leur ampleur au cadre général et aux lieux spécifiques où se joueraient des enjeux si stratégiquement importants pour les personnes concernées.

Le travail en binôme sera encouragé pour s'adapter à la richesse du programme.

Questions abordées

Ce programme permet d'aborder :

- des sujets prospectifs qui ont une actualité au niveau mondial,
- ce qu'est une institution et la question de son image et de son intégration dans la cité,
- un programme inédit qui demande que l'on s'implique de manière totalement renouvelée et inventive face à ce qu'est un programme,
- au-delà des notions traditionnelles d'allocations spatiales et de secteurs fonctionnels, un travail sur les emboitements de territorialités hétérogènes du point de vue de leur degré d'accessibilité, de symbolicité et régime de visibilité ou d'invisibilité.
- les interactions entre jeux d'acteurs aux statuts différents,
- les questions de la nature en milieu urbain et du rapport aux infrastructures portuaires existantes,
- le traitement par l'architecture des notions de secret, de protection, d'extraterritorialité et d'autorité,
- l'intégration de dispositifs participant au DD et leur synergie,
- la mise en œuvre d'une inscription paysagère assurant un rôle de dépollution de l'eau,

Mode d'évaluation

Contrôle continu (25%) + jury intermédiaire (25%) + jury final (50%).

Travaux requis

Toute production assurant et révélant engagement personnel, équilibre et cohérence entre conceptualisation de la démarche et caractérisation sensible des univers explorés et spatialisés, ... en réponse aux orientations pédagogiques décrites ci-dessus.

Bibliographie

- . Félix Guattari, Les trois écologies, Ed. Minit, 1989.
- . Jacques Sironneau, Le droit international de l'eau : une aide croissante au partage de la ressource ?, *Géoéconomie* 2012/1, N°60, Les défis de la gouvernance de l'eau. <https://www.cairn.info/revue-geoéconomie-2012-1-page-77.htm>
- . *Géoéconomie* 2009/3, N°50, Les conflits de la mondialisation. <https://www.cairn.info/revue-geoéconomie-2009-3.htm>
- . Laurent Baechler, L'accès à l'eau - Enjeu majeur du développement durable, Collection Planète enjeu, Éd. De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, 2017.
- . Jochen SOHNLE, « Le droit international des ressources en eau douce : solidarité contre souveraineté », La Documentation française, Collection Monde européen et international, 2002.
- . La gestion des ressources en eau douce en droit international, Droit international de l'eau et gestion des ressources transfrontalières, Université de Lyon 2, Institut d'Études Politiques de Lyon, http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/MFE2009/mondange_a/pdf/mondange_a.pdf
- . Franck Galland, Guerre et eau, R. Laffont, 2021.
- . Maggy Black, The Atlas of Water - Mapping the World's Most Critical Resource, (3ème éd.).
- . Jenniver Sehring, What do we (not) know about water governance in Central Asia – and why?, <https://flows.hypotheses.org/4728>
- . Susanne Schmeier, Water and conflict: an unavoidable link?, <https://flows.hypotheses.org/4259>
- . Susanne Schmeier, Are water and conflict linked and what actually links them?, <https://flows.hypotheses.org/1801>

